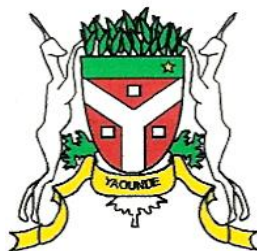


**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
*Paix – Travail - Patrie*  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU MFOUNDI  
-----  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE YAOUNDE II  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace – Work - Fatherland*  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE II COUNCIL  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS  
-----

*Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé  
Tél. : (00237) 243 67 08 15 [www.marieyaounde2.cm](http://www.marieyaounde2.cm)*

**DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAY2/SG/SMP/2023 du 18 Avril 2023 déclarant infructueux : L'Appel d'Offres N° 004/AONO/ CAYII/CIPM/ SMP/ 2023/DU 16 MARS 2023.**

***FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II***

***EXERCICE 2023***

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la n°2022/020 Du 27 Décembre 2022 Portant Loi De Finances De La République Du Cameroun Pour l'Exercice 2023;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu **la** Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 Relative à l'Application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0000006 /C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Loïs de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu **le Dossier d'Appel d'Offres n°004/AONO/ CAYII/CIPM/SMP/ du 17 Avril 2023 en Procédure d'urgence pour les Travaux de Revêtement en Pavés Autobloquants du Tronçon de route Total Nkomkana Kigali (Phase 2) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 ;**
- Vu le Procès-verbal de dépouillement des offres N°010 de la Commission Interne de Passation des Marchés

Vu auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II en date du 13 Avril 2023;  
Vu le budget de l'exercice 2023 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

## **DECIDE**

1. **Article 1** : L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAYII/CIPM/ SMP/ 2023/DU 16 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU TRONCON DE ROUTE TOTAL – NKOMKANA KIGALI (PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II EST DECLARE INFRUCTUEUX POUR **NON DEPOT DES OFFRES**.
  
2. **Article 2** : l'Avis d'Appel d'Offres ci-dessus fera l'objet d'une nouvelle publication au Journal de Marchés Publics

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP-CENTRE ;
- PREFECTURE MFOUNDI ;
- CF/CAY2 ;
- RM/CAY2 ;
- CIPM/CAY2 ;
- Affichage.

**Fait à Yaoundé le** \_\_\_\_\_

**LE MAIRE DE YAOUNDE II**  
*Maître d'Ouvrage*